



Communiqué

ArcelorMittal Luxembourg investit 67 millions d'euros dans un nouveau four à arc électrique sur le site de Belval, avec le soutien du Ministère de l'Economie

Luxembourg, le 14 juin 2023 – Dans le cadre de sa démarche de décarbonation, ArcelorMittal Luxembourg a confirmé son projet d'investir dans un nouveau four à arc électrique sur son site de Belval.

Cet investissement s'inscrit dans [l'ensemble de projets qui a fait l'objet d'un protocole d'accord](#) (MoU) signé en septembre dernier entre ArcelorMittal Luxembourg et le ministère de l'Economie. Ce protocole confirme la volonté du gouvernement luxembourgeois de soutenir financièrement ce type d'investissements stratégiques, par le biais des différents mécanismes d'aides applicables. Pour ce projet en particulier, les subsides mis à disposition par l'Etat luxembourgeois avoisinent les 15 millions d'euros.

Le nouveau four à arc électrique de Belval constitue l'un des projets phares de ce protocole d'accord. Il offrira une meilleure efficience énergétique et une capacité de production d'acier au Luxembourg augmentée de près de 15 %, pour atteindre 2,5 millions de tonnes d'acier par an. Avec ce nouvel outil, qui remplace le four électrique utilisé depuis 1997, et avec des investissements auxiliaires qui seront réalisés dans d'autres secteurs de l'aciérie de Belval, les usines luxembourgeoises d'ArcelorMittal Luxembourg seront en auto-suffisance en matière de capacité de production d'acier brut pour couvrir les besoins en produits finis laminés au Grand-Duché. Le laminoir Train A du site de Rodange notamment sera désormais alimenté exclusivement par cette nouvelle installation, pour la production de ses nombreuses gammes de rails et de produits de niche.

Un four électrique produit de l'acier à partir de ferraille recyclée et peut fonctionner uniquement à l'aide d'énergies renouvelables. Ce procédé, au-delà de ses avantages en matière de recyclage de ferraille, permet de diviser par six⁽¹⁾ les émissions de CO₂ par rapport à une production d'acier réalisée via la voie classique à l'aide de hauts-fourneaux.

L'installation de ce nouveau four électrique à Belval va démarrer dès cette année, pour une mise en service en 2025.

Geert van Poelvoorde, Vice-Président d'ArcelorMittal et Directeur Général d'ArcelorMittal Europe, a déclaré : "Ce projet est la première concrétisation du protocole d'accord que nous avons signé en septembre dernier avec le ministre de l'économie, M. Fayot, pour développer des initiatives visant à permettre aux sites luxembourgeois d'ArcelorMittal de s'engager sur la voie d'une production d'acier neutre en carbone. Il s'agit d'une étape importante dans un projet qui a progressé rapidement et qui démontre le soutien du gouvernement luxembourgeois à notre stratégie de décarbonisation".

Sanjay Samaddar, Directeur Général d'ArcelorMittal Europe Produits Longs, a souligné : "Grâce au soutien du Gouvernement, nous pouvons réaliser cette avancée dans la modernisation de nos installations, pour améliorer notre efficience énergétique opérationnelle et progresser dans la réduction de notre empreinte carbone. C'est aussi une illustration de la volonté du Groupe ArcelorMittal d'investir dans l'avenir de la sidérurgie luxembourgeoise qui possède un savoir-faire unique en matière de produits à haute valeur ajoutée. »

Pierre Jacobs, CEO d'ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs a indiqué : « C'est une excellente nouvelle que nous puissions maintenant procéder à la construction d'un nouveau four à arc électrique pour Belval ; ce projet bénéficiera à toutes nos activités sidérurgiques au Luxembourg. Ce sera un défi pour nos équipes de faire fonctionner cette installation d'ici 2025, mais je suis convaincu qu'avec notre savoir-faire et la motivation de nos équipes, nous pourrons le relever avec succès ».

Franz Fayot, Ministre de l'Economie, a déclaré « La réalisation de ce projet est une preuve tangible que nous sommes capables, au Luxembourg, de faire vivre et de développer notre industrie, au travers d'un projet qui s'inscrit parfaitement dans la feuille de route fixée par l'Europe pour lutter contre le changement climatique et qui cadre aussi avec les travaux entamés au sein du Haut Comité pour l'Industrie. »

(1) *Une tonne d'acier produite par la voie traditionnelle à l'aide de hauts-fourneaux génère environ 2,2 tonnes de CO₂. Cette même tonne d'acier réalisée à partie de ferraille recyclée fondue dans un four à arc électrique émet seulement 600 kg de CO₂. Ce chiffre tombe aux alentours de 300 kg lorsque le four électrique fonctionne à l'aide d'énergie renouvelable. A titre d'exemple, une palplanche produite par ce procédé affiche un bilan de 370kg CO₂/tonne.*

ArcelorMittal Luxembourg Relation Presse

Pascal Moisy

+352 47 92 28 59

pascal.moisy@arcelormittal.com

A propos d'ArcelorMittal

Luxembourg

ArcelorMittal a son siège social au Luxembourg. Au niveau national le groupe dispose de 8 sites à travers le pays, comprenant les centres administratifs à Luxembourg-Ville et à Esch-sur-Alzette, différentes unités de production d'acier pour les produits longs et tréfilés, ainsi que des centres de distribution et de maintenance. ArcelorMittal dispose également d'un centre de R&D situé à Esch-sur-Alzette.

ArcelorMittal Luxembourg est un des principaux producteurs de produits longs, tels que les poutrelles et les palplanches en acier, sources d'innovation dans le secteur de la construction moderne. Les poutrelles jumbo et les aciers à haute performance d'ArcelorMittal Differdange jouissent d'une réputation mondiale en matière d'utilisation dans les immeubles de grande hauteur et permettent une réduction de poids (et donc d'émissions de CO₂) pouvant atteindre 40 %. La haute qualité et la fiabilité des palplanches en acier d'ArcelorMittal Belval en ont fait la référence sur ce marché.

Spécialisé dans la production de rails de différents profils, ArcelorMittal Rodange offre la plus large gamme au monde de rails pour ponts roulants et une sélection de rails pour tramways en aciers ultrarésistants, ainsi que les plus grosses cornières au monde, largement utilisées pour la construction des pylônes électriques pour transporter l'énergie sur de longues distances.

Enfin, ArcelorMittal Bissen intervient sur trois segments de marché : les fils pour clôtures et agriculture (fil à vigne), les fils industriels (fils pour gabions, armatures de câbles) et les fibres métalliques de renforcement du béton pour sols, tunnels et préfabriqués.

Pour plus d'informations sur ArcelorMittal Luxembourg, rendez-vous sur : <http://luxembourg.arcelormittal.com> et suivez-nous sur Twitter [@ArcelorMittal L](#).

Présence mondiale

ArcelorMittal est le leader de l'industrie de l'acier et des mines dans le monde, avec une présence dans 60 pays et des installations de production d'acier primaire dans 16 pays. En 2022, ArcelorMittal a réalisé un chiffre d'affaires de 79,8 milliards de dollars et une production d'acier brut de 59,0 millions de tonnes, tandis que la production de minerai de fer a atteint 45,3 millions de tonnes.

Notre objectif est de produire des aciers toujours plus intelligents qui ont un effet positif sur la planète et ses habitants. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent beaucoup moins de carbone et réduisent les coûts. Des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables. Des aciers pour les véhicules électriques et les infrastructures d'énergie renouvelable qui soutiendront les sociétés dans leur transformation au cours de ce siècle.

Avec l'acier au cœur de notre action, la créativité de nos équipes et notre culture d'entreprise, nous aiderons le monde à réaliser ce changement. Nous sommes convaincus que c'est la voie sur laquelle nous devons nous engager pour être le groupe sidérurgique du futur.

ArcelorMittal est coté aux bourses de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Luxembourg (MT) et aux bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations sur ArcelorMittal, rendez-vous sur : <http://corporate.arcelormittal.com/>